

Folie / Culture : un festival à point nommé

Paul Morin

Volume 8, numéro 3, 1984

Comprendre et modifier

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/006232ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/006232ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Morin, P. (1984). Folie / Culture : un festival à point nommé. *Anthropologie et Sociétés*, 8(3), 215–217. <https://doi.org/10.7202/006232ar>



DOSSIER

FOLIE / CULTURE : UN FESTIVAL À POINT NOMMÉ

À l'occasion du Festival international Folie/Culture, la folie et sa souffrance ont, pour une fois, dépassé les cénacles de ses « spécialistes » (Québec, octobre 1984).

Ce festival a été organisé conjointement par le groupe Auto-Psy, un groupe de défense des droits des personnes psychiatisées, et par Obscure, une association coopérative de production en arts actuels.

Nous avons voulu, en donnant place aux diverses expressions artistiques de la folie et en proposant des débats sur différentes problématiques en santé mentale, « changé l'image du fou dans la tête des gens » pour reprendre les mots de Françoise Garbarini, présidente de Trames, une association de personnes psychiatisées à Paris.

Films, vidéos, expo-photos, dessins, bandes dessinées, théâtre; tous ces supports culturels ont marqué l'événement Folie/Culture. Le Plan K, un groupe de théâtre expérimental de Bruxelles avait débuté les activités en présentant *Scan Lines*, créé l'an dernier au Musée d'Art contemporain de Montréal. La première création de cette troupe *Le Nu Traversé* se voulait une exploration sensuelle et sonore de la « schizophrénie » appuyée sur des textes de Pierre Guyotat.

Les activités les plus fréquentées durant le festival furent les débats. Dans le cadre de cet article, nous nous attacherons à en dégager les lignes de force. Les pratiques alternatives à la psychiatrie ont mis en évidence leurs liens et leurs diversités. Trames, la Maison Réalité, une maison de transition à Hull, La Devinière — un espace de vie qui, selon son directeur, Michel Hock, reçoit les cas les plus dégueulés de l'environnement psychiatrique de Belgique — enfants, adolescents — ont toutes en commun d'être en marge/rupture avec le système de soins en santé mentale, de s'attaquer à la souffrance de la folie non par la médication mais par l'écoute, l'entraide.

Toutefois, si Carole Payer de « Maison Réalité » insiste sur la motivation de l'usager à changer des choses et parle de plan de travail, Françoise Garbarini, elle, souligne que Trames n'est pas un lieu de soins; si des gens ne veulent ou ne peuvent travailler, on les déculpabilisera de ne pas travailler. Quant à La Devinière dont l'un des résidents a « fait » 22 institutions de santé en deux ans, il s'agit pour ses intervenant(e)s de payer de leur personne, d'accepter de mettre en jeu sa responsabilité individuelle, de laisser à chacun d'être d'abord malade, fou, tel qu'il est.

Le sociologue français Robert Castel a fait part de la contre-partie de ce radicalisme : en restant marginales, ces activités risqueront d'être laissées à l'abandon. Ceci ne risque pas d'arriver à l'expérience italienne. Centrée autour de l'élimination de l'asile et de l'acceptation par la communauté que ceux qui ont mal vivent avec elle, cette réforme a été exposée en long et en large par la sociologue Maria Grazia Gianiccheda. Cette dernière a longtemps travaillé avec l'équipe du psychiatre Franco Basaglia qui mena à bien la fermeture de l'hôpital psychiatrique de Trieste. L'Italie a été le premier pays industrialisé à comprendre qu'on ne peut pas profondément transformer un système psychiatrique tant qu'on n'abolit pas l'hôpital. Celui-ci est une structure au-dehors de la réalité; on y apprend le théâtre de la vie mais pas la vie.

Cette suppression de l'hôpital psychiatrique a nécessité un processus long, complexe mais les progressistes italien(ne)s réunis dans l'association « Psichiatria Democratica » ont réussi à modifier les cultures et les consciences. En effet, le parlement italien votait en 1978 qu'aucune nouvelle personne ne serait admise dans les hôpitaux psychiatriques à partir du 1er janvier 1982. Trieste, Parme, Arezzo, Pérougia avaient tracé la voie. Comme notre organisation sociale tend à expulser la folie et que deux siècles de psychiatrie l'ont justifié du point de vue scientifique, il avait fallu créer les conditions pour l'abolition de l'asile.

À Trieste, l'hôpital général, avec une unité d'urgence psychiatrique et sept centres de santé mentale dotés de 6 à 8 lits ont remplacé l'hôpital psychiatrique. Mais, ailleurs, en Italie et particulièrement dans le sud du pays la loi de 1978 n'a pas réussi à améliorer les conditions de vie des personnes psychiatisées.

Les injustices qu'ils subissent du fait de la psychiatrie et de ses institutions ont été clairement établies par des personnes psychiatisées. Françoise Garbarini, Hugh Tapping, porte-parole de la Coalition contre les électro-chocs en Ontario et Hélène Grandbois d'Auto-Psy ont tour à tour affirmé que leurs droits ne furent pas respectés lors de leur internement. Vous êtes paranoïaques lorsque vous vous plaignez et, de plus, selon Val Fournier, défenderesse des droits des patient(e)s à North Bay, Ontario, les chances pour tous, toutes, ne sont pas les mêmes devant la loi. En Ontario comme ailleurs, des gens pauvres, sans famille, peuplent les hôpitaux psychiatriques publics. Refus de soin, refus de traitement, accès au dossier médical ne sont pour eux que des droits théoriques.

Ici encore, l'Italie fait figure d'avant-garde. Si on veut vider l'hôpital psychiatrique il faut des mesures administratives correspondantes. En pratique, c'est devenu une procédure complexe pour les psychiatres d'interner une personne; ainsi, après une semaine d'internement, le psychiatre doit expliquer pourquoi il veut continuer le traitement obligatoire.

Cette avancée italienne n'a pu se réaliser qu'avec l'implication des intervenant(e)s. Malheureusement, au Québec, nos intervenant(e)s remplissent plutôt leurs rôle de gardes fous sans s'en plaindre, du moins ouvertement.

Gérard Miller de la CSN et préposé aux malades à Louis-Hippolyte Lafontaine a tenu un discours qui, s'il était partagé par nombre de ses confrères et consœurs, ferait avancer les réformes. Comme Val Fournier, il souligne que des individus aident les personnes psychiatisées; cependant le modèle médical et l'organisation des soins avec sa hiérarchie mettent l'accent sur le contrôle de la folie et non sa compréhension.

Très souvent, comme l'a indiqué Françoise Garbarini, les autres patient(e)s lui ont remonté le moral alors que le personnel, imbu de sa normalité, se contente de s'inscrire dans un rapport de pouvoir.

Il faut mettre au centre du système la personne qui souffre; d'autant plus si celle-ci est un enfant.

Howard Buten, écrivain, clown, thérapeute, travaille depuis un an et demi dans un cadre psychanalytique à l'hôpital Le Pradon près de Paris. Il affirme qu'on ne peut vraiment « comprendre » ce qui se passe chez quelqu'un d'autre sans avoir la même expérience. Il a donc essayé de devenir autiste. Son livre « *Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué* » témoigne de ses efforts. Hock insiste quant à lui, qu'il ne peut devenir fou et que l'important est de vivre avec ces enfants/adolescents qui ont été plus perturbés qu'aïdés par le système institutionnel.

Louis Couture, psychanalyste et psychiatre québécois, a exprimé son plein accord sur les tares du système : il faudrait qu'on puisse prendre en charge les enfants avant que l'institution et ses services les marquent à tout jamais. Il a exprimé une rare leçon de modestie pour un psychiatre : « Je suis un étudiant, j'apprends des gens qui viennent me rencontrer ».

M. Smith de l'association des enfants autistes a proclamé le devoir des parents de forcer les enfants à parler. Mais impose-t-on un programme d'activités à l'angoisse ?

Le festival Folie/Culture aura donc permis un questionnement en profondeur des dites maladies mentales. Jamais au Québec un tel questionnement n'avait eu droit à une telle couverture des médias. Même Robert-Giffard et ses murs ont été investis par Folie/Culture grâce aux Comités des résident(e)s qui ont organisé plusieurs activités dont un atelier musical avec Neam Cathod.

Le ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin a même rencontré, à sa demande, les deux sociologues invités, Castel et Giannicheda. Un sous-ministre du M.A.S. revient justement d'Italie. Une nouvelle politique de santé mentale s'élabore présentement au ministère. L'expérience italienne l'influence-t-elle ? Il se peut, mais, tout cela restera de la théorie si les intervenant(e)s en santé mentale de concert avec les personnes psychiatriquées ne se mettent résolument à la tâche de modifier notre système de soins en santé mentale.

Paul Morin

INFORMATIONS

- ◆ Au moment de reprendre ma tâche de rédacteur, je voudrais souligner l'excellence du travail accompli par Mikhaël Elbaz qui avait accepté de prendre en charge la revue depuis le 1er septembre 1983, et le remercier chaleureusement au nom du comité de rédaction et de toutes et tous les abonné(e)s, des services qu'il a ainsi rendu à notre profession.

Je tiens également à remercier Jocelyne Jacques qui fut notre adjointe à la rédaction jusqu'à la fin d'octobre 1984. Les lectrices et lecteurs de la revue doivent beaucoup à sa vigilance et à sa compétence.

- ◆ La revue a poursuivi sa campagne d'abonnements gratuits en faveur d'institutions du Tiers-Monde pour 1984. À ce jour, la revue a reçu 9 abonnements gratuits de la part de ses abonné(e)s. Voici donc la liste des institutions abonnées ou réabonnées :

CHISS A/S Documentaliste
Port-au-Prince
Haïti

C.R.A.P.E.
(Centre de recherches en
sciences sociales d'Alger)

I.F.A.N.
Université de Dakar, FANN
Sénégal

L'Université Nationale du Rwanda